



L'agriculture bio dépose le bilan le 12 septembre !

lundi 3 septembre 2018, par [lpe](#)

Coup d'éclat de la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique Nouvelle-Aquitaine le 12 septembre à Limoges pour attirer l'attention sur la situation parfois délicate des agriculteurs bio en France :

"La Ferme Bio Nouvelle-Aquitaine dépose le bilan !

Les agriculteurs bio, la Fédération Régionale de l'Agriculture Biologique et les autres réseaux d'accompagnement considèrent ne plus avoir les moyens de poursuivre le développement de l'agriculture bio. Nous remettons le dépôt de bilan de la « Ferme Bio Nouvelle-Aquitaine », mercredi 12 septembre 2018 à 14h00 à la Préfecture de Limoges.

Nous invitons tous-tes les producteurs-trices bio, toutes les organisations agricoles qui œuvrent pour un véritable changement de modèle agricole, toutes les organisations environnementales ainsi que les citoyens à venir manifester contre cette injustice pour débloquer la situation au plus vite."

L'agriculture bio ne bénéficie plus des aides au maintien de l'Etat et même si la Région Nouvelle-Aquitaine a promis de s'y substituer, trop d'incertitudes demeurent pour les professionnels qui ne se sentent pas reconnus dans leur démarche pourtant en phase avec les attentes des consommateurs. Benoît Biteau, élu régional et paysan bio avait déjà alerté l'opinion publique cet été dénonçant des retards de paiement importants des aides européennes versées par l'Etat. Sa situation n'était pas isolée. Le Ministre de l'Agriculture Stéphane Travert agira t-il ? Rien n'est moins sûr ! Interrogé dans l'été par notre rédaction, le Ministère a déclaré ne pas vouloir répondre sur ce sujet...

Il apparaît clair que pour les pouvoirs publics si les aides à la conversion au bio pour les exploitations traditionnelles sont maintenues, il appartient aux producteurs bio installés depuis plus de 3 ans de trouver leur modèle économique.

Il serait peut-être temps, justement, de repenser le modèle économique de l'agriculture dans son ensemble (traditionnelle, raisonnée ou bio) en l'étendant aux règles d'attribution des terres agricoles qui font débat également ?

CR